Plan directeur communal
Plan-les-Ouates

Séance de concertation 2

25 novembre 2021

Introduction

Mme le Maire, Fabienne Monbaron

Présentation des acteurs

Conseil administratif

Mme Fabienne Monbaron

Commune

M. Yann Gaillard, urbaniste

Mme Estelle Delley, urbaniste

M. Martin Corminboeuf, délégué à la mobilité

Mandataires

Agence LMAU -> volet urbanisme, espace public, paysage

- M. Parsa Zarian
- Mme Céline Baud-Lavigne
- M. Mathieu Guillaume-Gentil
- Mme Diana Vinagre

Citec Ingénieurs Conseils -> volet mobilité

- M. Gianluigi Giacomel
- M. Alexandre Lopez

Ecoscan -> volet environnement

- M. Jérôme Duval

Programme de la soirée

18h – 18h45 **Accueil et introduction**
Introduction par Mme la Conseillère administrative, Fabienne Monbaron
Présentation des acteurs
Présentation de l'avancement de la révision du PDCom
Présentation des thématiques de réflexion pour la soirée

18h45 – 19h00 **Echanges, questions**

19h00 – 20h00 **Travail en ateliers par thématiques**
Présentation des objectifs des ateliers
Ateliers de travail

20h00 – 20h30 **Restitution**
Restitution des ateliers par thématiques

20h30 – 20h45 **Synthèse**

20h45 **Verrée**

Sommaire

- Révision du PDCom :
  - Pourquoi un PDCom 2.0 ?
  - Quelle procédure pour le PDCom 2.0 ?
  - Premier atelier de concertation

- Présentation des thématiques de réflexion pour la soirée :
  - Fil rouge : Lutte contre les changements climatiques
  - Thématique 1 : Espaces publics et ouverts
  - Thématique 2 : Mobilité quotidienne, adaptée et apaisée
  - Thématique 3 : Nature en ville et maillage écologique

- Ateliers thématiques :
  - Table 1 : Espaces publics et ouverts
  - Table 2 : Mobilité quotidienne, adaptée et apaisée
  - Table 3 : Nature en ville et maillage écologique

Révision du PDCom - Pourquoi un PDCom 2.0?

Le PDCom est un instrument de planification qui fixe les orientations stratégiques du développement territorial de la commune, à moyen terme (10 à 15 ans).

Le PDCom n'est pas contraignant. Il a un statut de **document directif**.

Fonctions principales du PDCom :

- **Instrument de gestion**
- **Instrument de coordination**
- **Instrument d'information**
- **Instrument d'impulsion**

Il est obligatoire pour toutes les communes de plus de 1'000 habitants.

Révision du PDCom - Pourquoi un PDCom 2.0?

Le PDCom en vigueur date de 2009, avec un diagnostic qui date de 2005. Plusieurs projets ont été réalisés ou sont en cours de planification sur le territoire communal.

Evolution du contexte communal

- Développements : Cherpines, les Sciers, Rolliet, Bistoquette, etc.
- Projets d'équipements sportifs, infrastructures routières, etc.

Adoption du Plan directeur cantonal 2030 (PDCn) en 2015, et sa première mise à jour approuvée en 2021

- La LaLAT oblige la Commune à réexaminer son PDCom et le mettre en compatibilité avec le PDCn

Autres planifications

- Projet d'agglomération 3e génération (4e en cours d'élaboration), Mobilités 2030, Environnement 2030, Plan climat 2030, Agriculture 2030, etc.

Le PDCom 2.0 a pour objectif d'effectuer une mise à jour du document de 2009 et de mettre en cohérence les planifications déjà existantes, à des échelles variées, en affinant / approfondissant certains points stratégiques et en assurant leur faisabilité. Le PDCom traduit aussi la vision politique du développement communal.

Révision du PDCom - Quelle procédure pour le PDCom 2.0 ?

- Révision du PDCom en 3 étapes :
  - **Diagnostic**
  - Volet **stratégique** : projet de territoire
  - Volet **opérationnel** : fiches de mesures thématiques et sectorielles
- Processus jalonné par des séances de concertation pour compléter, enrichir le document :
  - **Atelier participatif 1** (septembre 2017) organisé pendant le diagnostic
  - **Atelier participatif 2** (novembre 2021) organisé pendant l'élaboration du projet de territoire
  - **Consultation publique** de l'ensemble du dossier, intégrant le volet opérationnel, courant 2022
- Les **résultats de l'atelier de ce soir** permettront d'alimenter nos réflexions et seront intégrés au projet de territoire du PDCom.

Révision du PDCom - Premier atelier de concertation

- Un premier atelier de concertation a été organisé en **septembre 2017**
- Cet atelier était centré sur l'analyse des enjeux communaux par **secteurs**
- Un **synthèse** a été faite et les **résultats** de ces ateliers ont été intégrés dans les stratégies sectorielles du projet de territoire

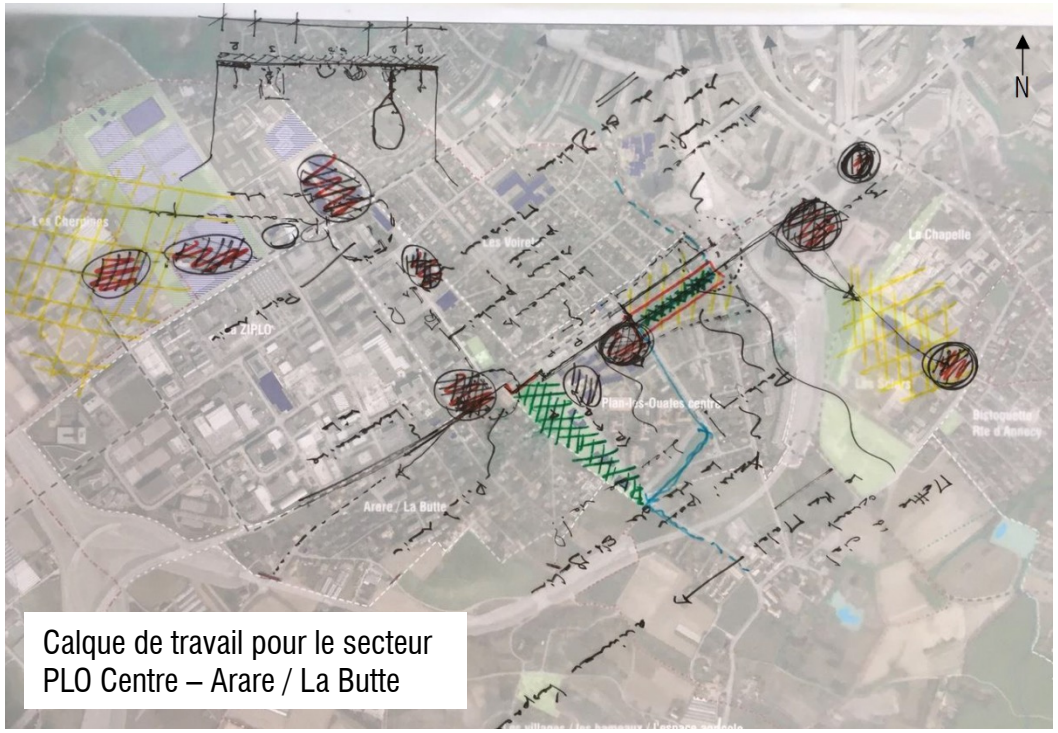

Calque de travail pour le secteur PLO Centre – Arare / La Butte

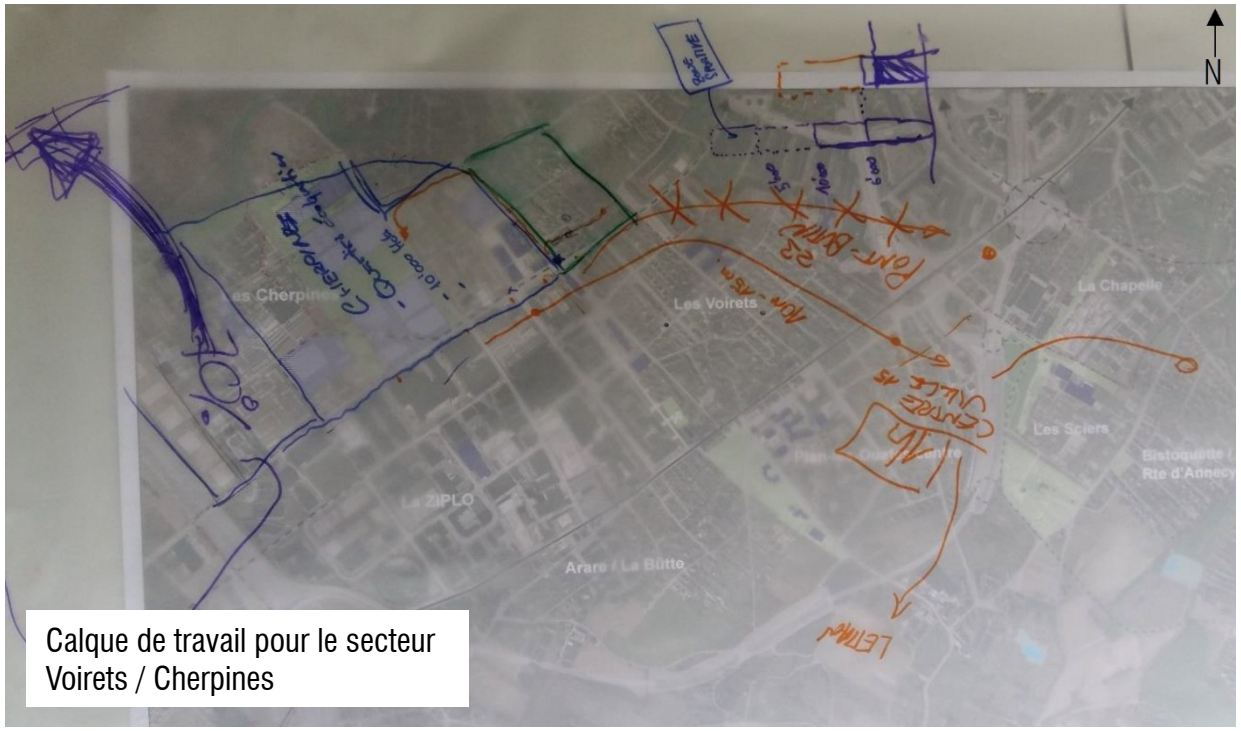

Calque de travail pour le secteur Voirets / Cherpines

Présentation des thématiques de réflexion pour la soirée

- La **lutte contre les changements climatiques** comme fil rouge des 3 ateliers thématiques
- **3 ateliers thématiques :**
    1. Espaces publics et ouverts
    2. Mobilité quotidienne, adaptée et apaisée
    3. Nature en ville et maillage écologique

Fil rouge : lutte contre les changements climatiques

La stratégie climatique du canton de Genève a été révisée en 2021 dans le cadre du **plan climat cantonal 2030** – 2ème génération (PCC 2030).

L'objectif du canton à l'horizon 2030 est de réduire les GES de **60%** par rapport à la référence de 1990.

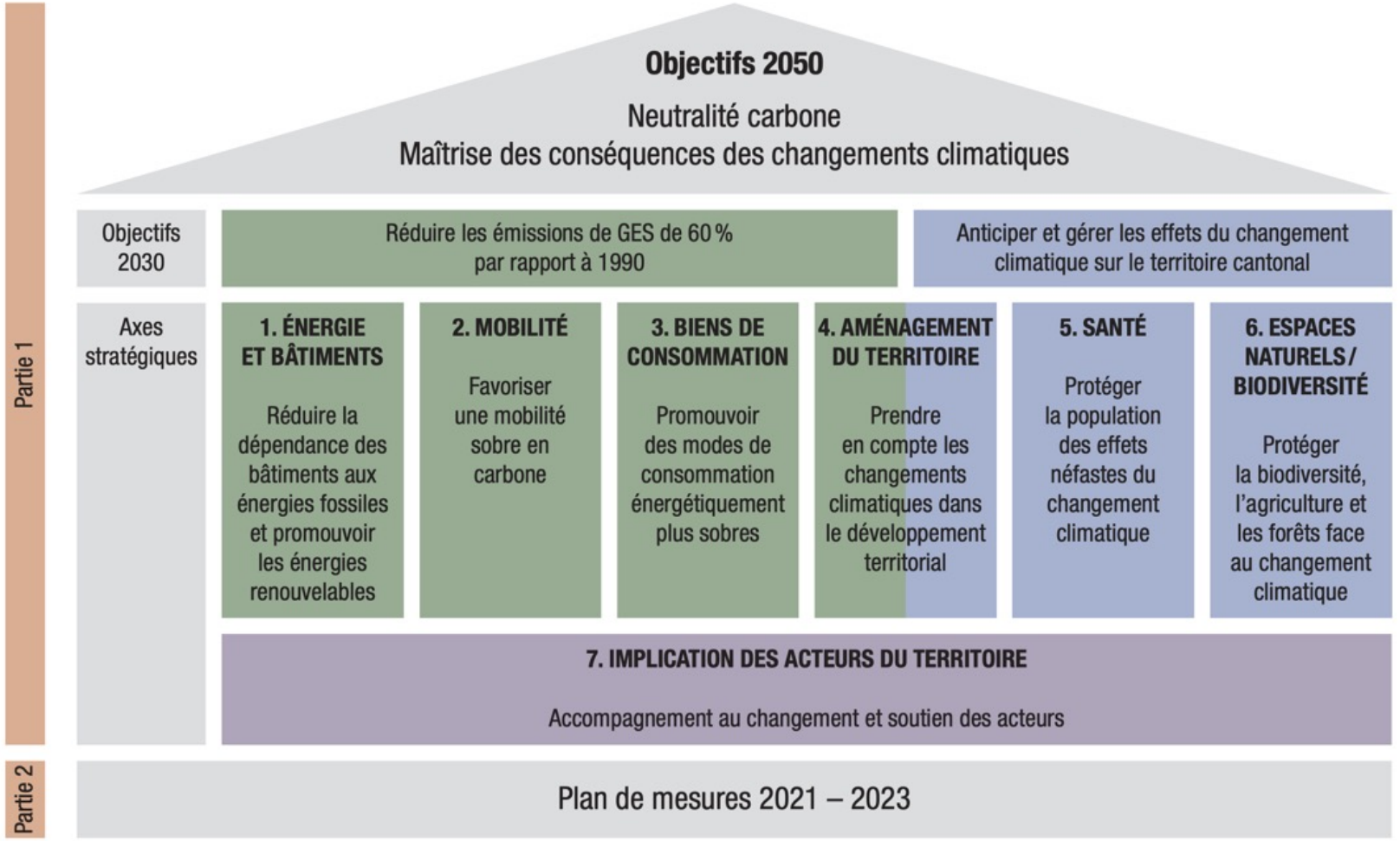

Fil rouge : lutte contre les changements climatiques

Objectif principal : Développer et mettre en œuvre une stratégie climatique communale

- Favoriser l'aménagement d'espaces publics et ouverts, végétalisés et perméables, qui participent à la lutte contre les changements climatiques

- Réduire la dépendance des bâtiments aux énergies fossiles et promouvoir les énergies renouvelables

Fil rouge : lutte contre les changements climatiques

- Accompagner la densification, notamment pour les Grand projets et l'évolution de la zone 5, par des mesures permettant de lutter contre les changements climatiques

- Favoriser une mobilité sobre en carbone

- Gérer l'évolution de l'espace rural et le protéger face aux changements climatiques et à la pression humaine

Thématique 1 : Espaces publics et ouverts

Objectif principal : Développer un réseau d'espaces publics structurants qui relie les places de référence, les quartiers et les équipements ensemble

- Aménager des espaces publics structurants appropriables pour une diversité d'usages (rencontre, jeu, délassement, promenade, etc.) ;
- Intégrer les espaces publics des grands projets de développement (p.ex. Cherpines, Sciers, Rolliet, Bistoquette, etc.) ;
- Accompagner les aménagements des espaces publics par des conceptions paysagères et naturelles ;
- Aménager les espaces publics des quartiers en faveur de la mobilité douce.

Thématique 1 : Espaces publics et ouverts

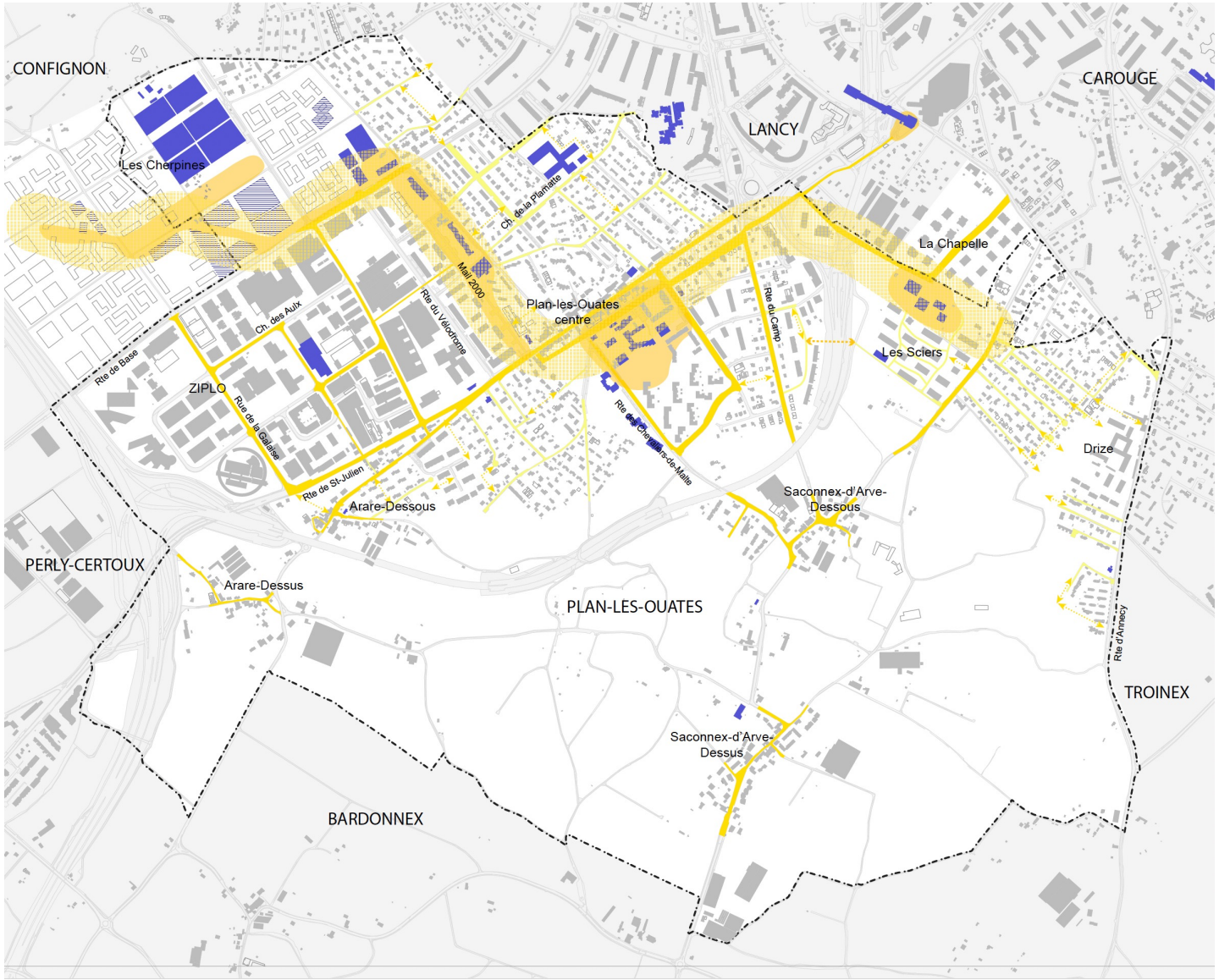

1. Consolidation de la colonne vertébrale des espaces publics

- Espaces publics structurants à relier et à mettre en valeur
- Colonne vertébrale d'espaces publics à consolider

2. Développement d'un réseau d'espaces publics de quartier

- Réseau principal d'espaces et de places publiques à valoriser
- Réseau secondaire d'espace publics à valoriser
- Perméabilité MD à créer
- Passerelle à créer

Données générales

- Limite communale
- Bâtiment existant / projeté
- Equipement existant / projeté

Thématique 1 : Espaces publics et ouverts

Thématique 2 : Mobilité quotidienne, adaptée et apaisée

Objectif principal : Favoriser le report modal vers une mobilité durable et vertueuse

- Améliorer l'accessibilité multimodale de tout le territoire de la commune, y compris en tenant compte de l'échelle intercommunale ;
- Améliorer la qualité de la desserte en transports publics via un réseau cohérent et performant ;
- Créer un réseau piéton et cycliste maillé, perméable et confortable en lien avec les différentes polarités (zones d'activités, habitations, espaces publics et naturels) ainsi qu'avec les arrêts de transports publics.

Thématique 2 : Mobilité quotidienne, adaptée et apaisée

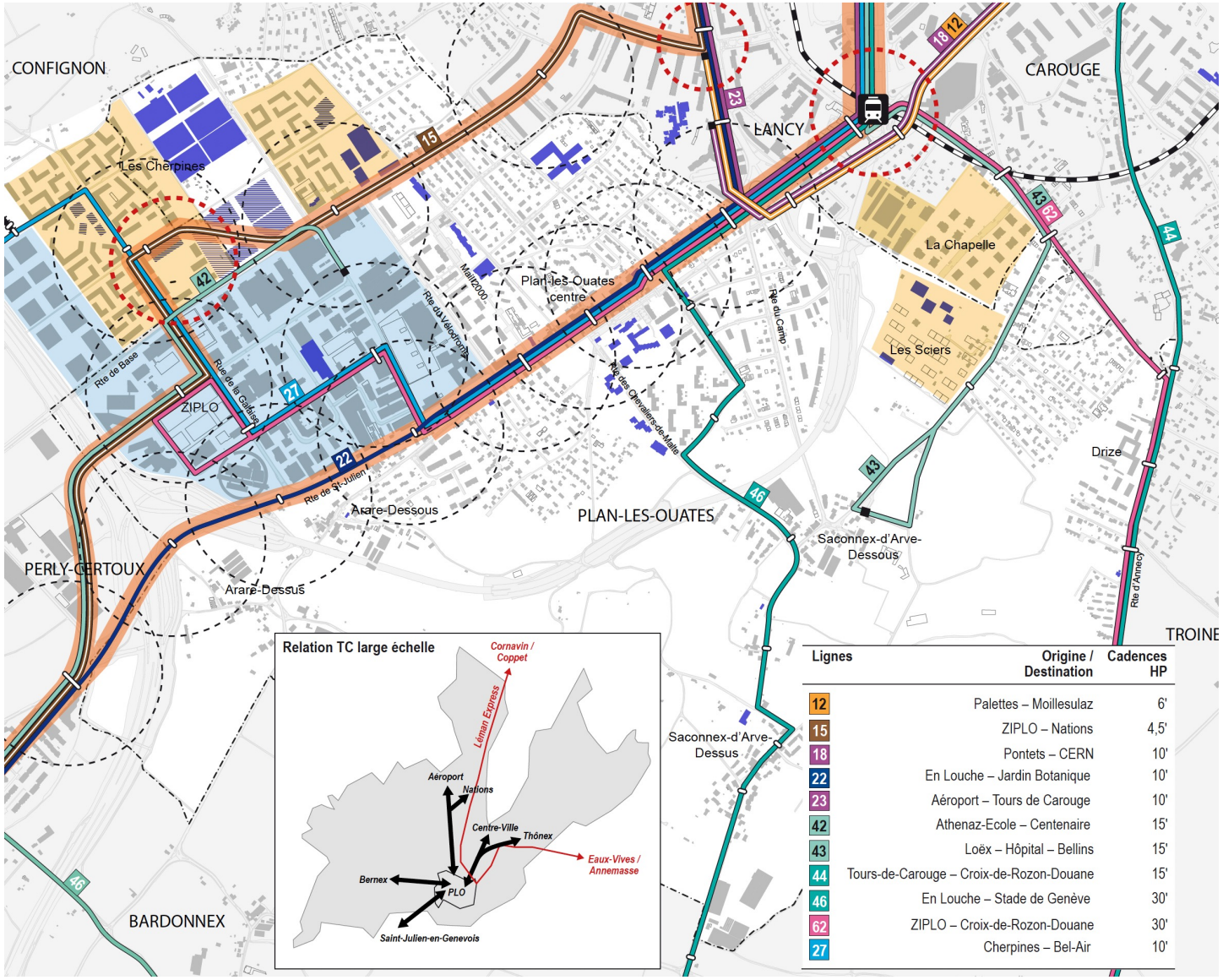

Lignes	Origine / Destination	Cadences HP
12	Palettes – Moillesulaz	6'
15	ZIPLO – Nations	4,5'
18	Pontets – CERN	10'
22	En Louche – Jardin Botanique	10'
23	Aéroport – Tours de Carouge	10'
42	Athenaz-Ecole – Centenaire	15'
43	Loëx – Hôpital – Bellins	15'
44	Tours-de-Carouge – Croix-de-Rozon-Douane	15'
46	En Louche – Stade de Genève	30'
62	ZIPLO – Croix-de-Rozon-Douane	30'
27	Cherpines – Bel-Air	10'

TRANSPORTS PUBLICS

1. Réseau de transport en commun

- Lignes de tram
- Lignes de bus
- Arrêts de tram et de bus
- Terminus
- Zone d'influence
- Axe majeur TC
- Ligne ferroviaire
- Gare de Lancy-Bachet

2. Zone d'affectation et pole d'échange multimodale

- Zone industrielle
- Nouveaux quartiers d'habitation
- Pôle d'échange multimodale

Données générales

- Limite communale
- Bâtiment existant / projeté
- Equipement existant / projeté

Thématique 2 : Mobilité quotidienne, adaptée et apaisée

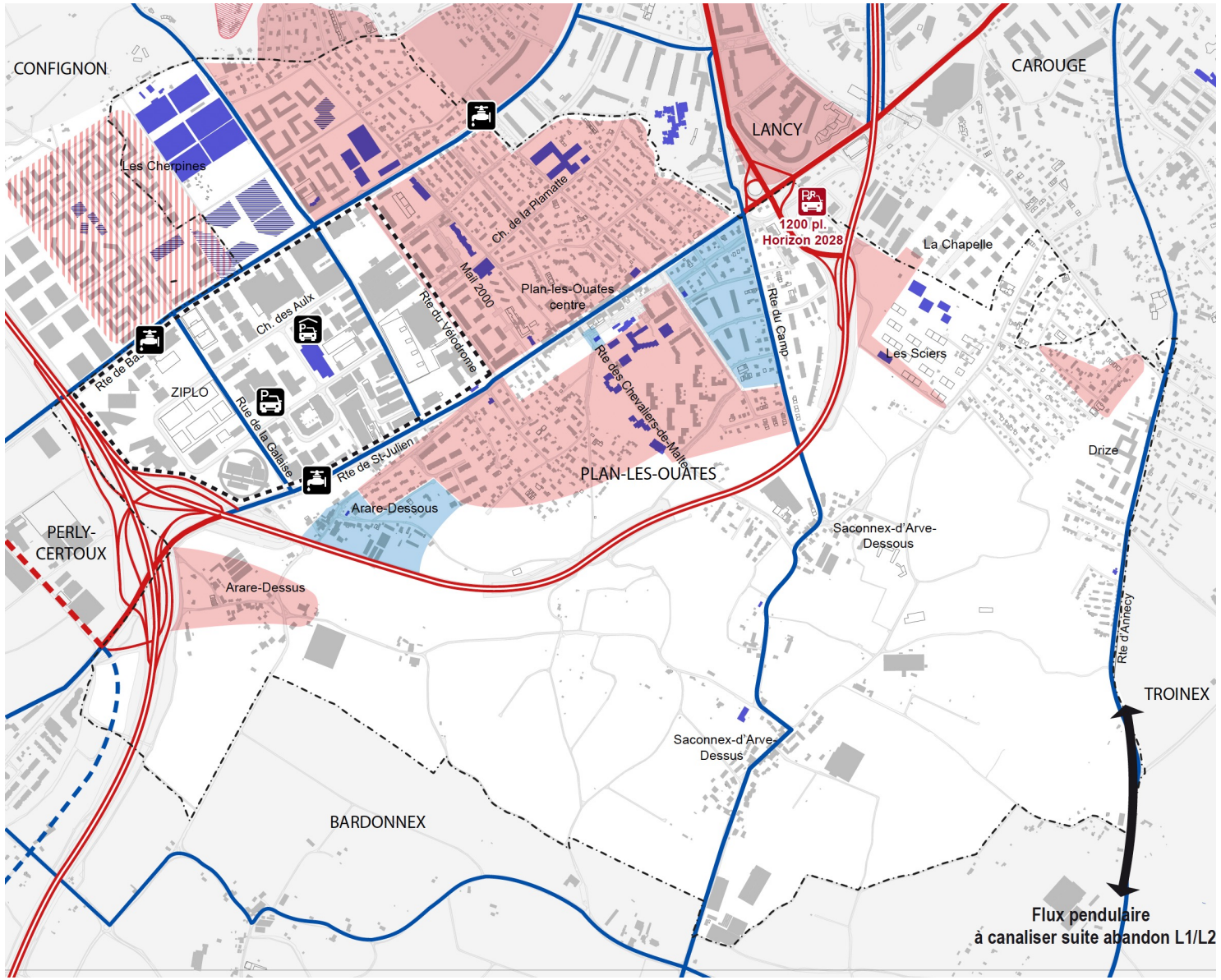

TRANSPORTS INDIVIDUELS MOTORISES

1. Gestion du trafic individuel motorisé

- Autoroute
- Réseau primaire
- Réseau primaire projeté
- Réseau secondaire
- Réseau secondaire projeté
- Zone 30
- Zone 30 projetée
- Zone de rencontre
- Gestion du flux de trafic entrant

2. Stationnement et centrale mobilité

- Stationnement communal Clarins
- Stationnement communal Skylab
- Futur parking relais projetés
- Limite de gestion de la centrale Mobilité

Données générales

- Limite communale
- Bâtiment existant / projeté
- Equipement existant / projeté

Thématique 2 : Mobilité quotidienne, adaptée et apaisée

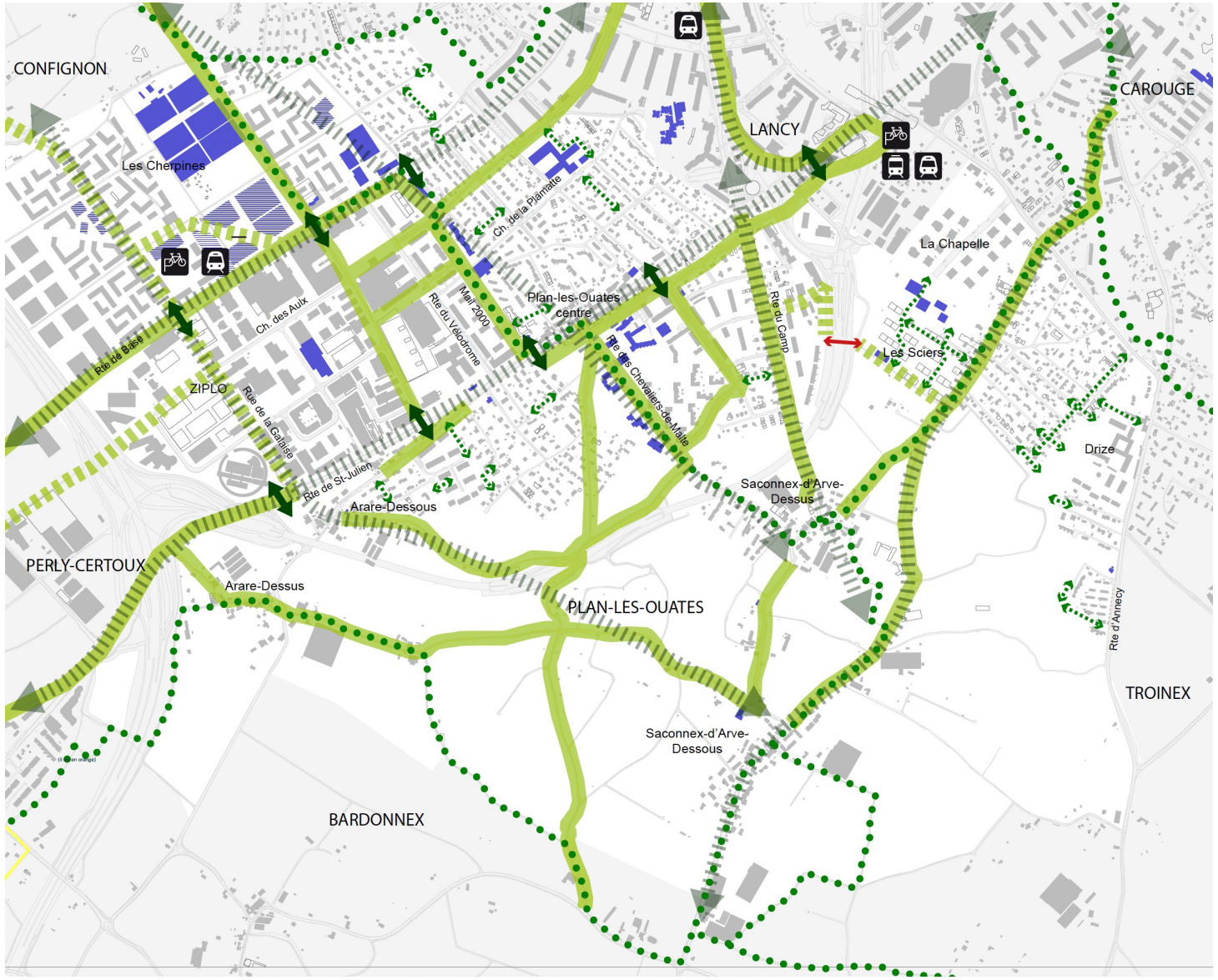

MOBILITE DOUCE

1. Réseau MD

- Réseau fonctionnel existant / en projet
- Passerelle MD en projet
- Perméabilité MD à créer
- Chemin de randonnée pedestre
- Axe de liaison structurant
- Traversée de voirie
- Vélostation
- Terminus Tram
- Gare ferroviaire

Données générales

- Limite communale
- Bâtiment existant / projeté
- Equipement existant / projeté

Thématique 2 : Mobilité quotidienne, adaptée et apaisée

Thématique 3 : Nature en ville et maillage écologique

Objectif principal : Développer un maillage écologique sur l'ensemble du territoire communal et développer le principe de nature en ville dans les territoires à caractère urbain

- Assurer des aménagements d'espaces publics favorables au réseau vert / bleu,
- Favoriser l'implantation d'une végétation qui produit de l'ombre le long des axes routiers et sur les espaces publics,
- Coordonner les axes de mobilité douce avec le maillage vert,
- Lutter contre les îlots de chaleur (végétalisation, choix des revêtements, perméabilité, etc.).

Thématique 3 : Nature en ville et maillage écologique

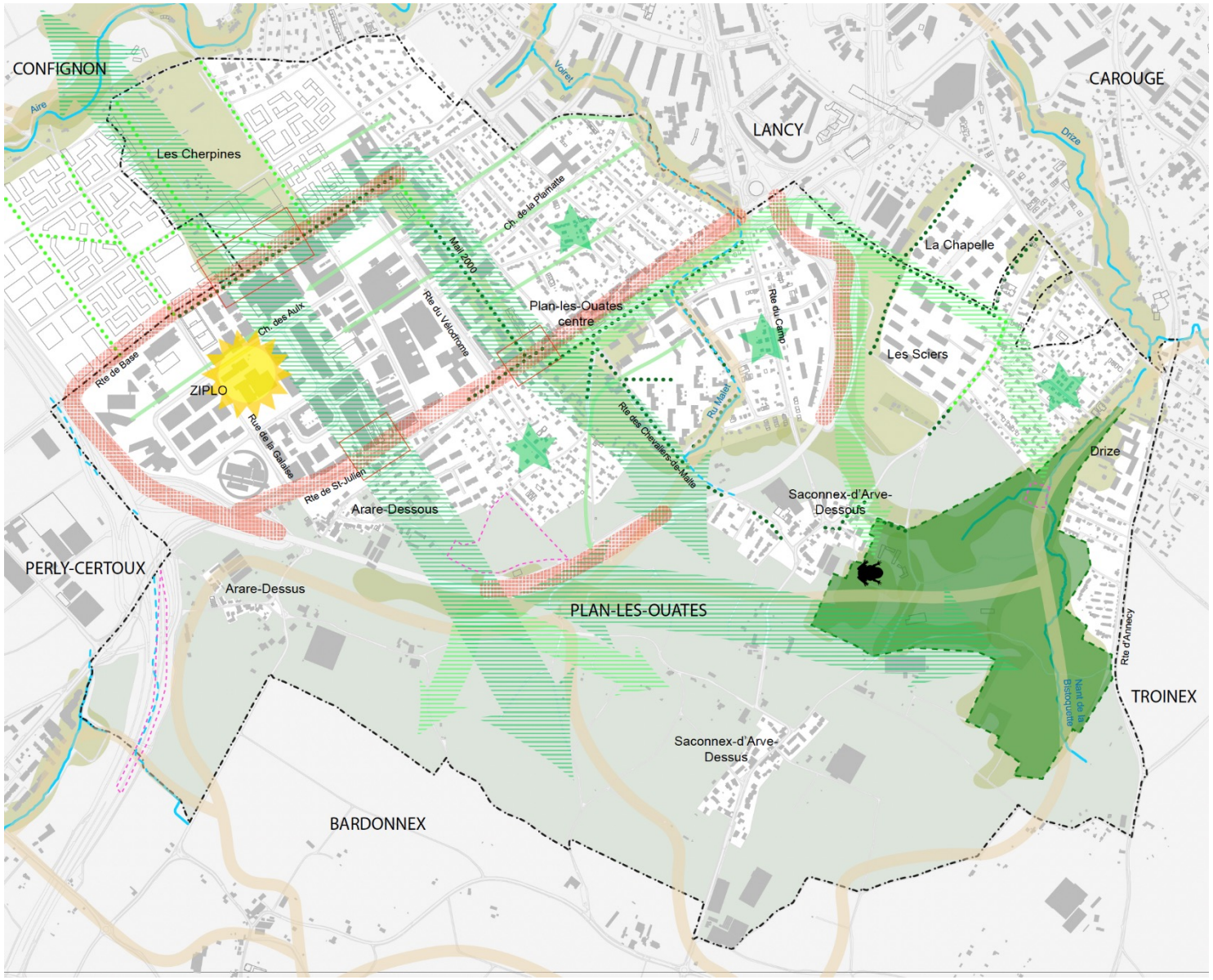

- Maille écologique locale principale
- Maille écologique locale secondaire
- Maillage à diffuser dans les quartiers
- Charpente verte à préserver, à valoriser et à compléter
- Arbre existant / projeté
- Obstacles principaux aux déplacements de la faune
- Nature en ville à développer
- Cours d'eau à remettre à ciel ouvert
- Poche naturelle à préserver
- Point dur à traiter
- Îlot de chaleur prioriaire à diminuer

Données générales

- Limite communale
- Bâtiment existant / projeté
- Cours d'eau
- Zone agricole
- Réserve naturelle de l'étang de la Bistoquette
- Inventaire fédéral des zones de reproduction des batraciens
- Site prioritaire pour la flore
- Réseau écologique genevois, corridors

Thématique 3 : Nature en ville et maillage écologique

Questions, échanges…

Ateliers thématiques

Table 1 : Espaces publics et ouverts

- Identification des espaces publics principaux
- Caractérisation des différents espaces publics : quels usages ? Quelles ambiances ?
- Points forts : quels exemples d'espaces publics de qualité ?
- Points faibles :
  - quels lieux identifiés comme problématiques / à améliorer ?
  - quels lieux ne sont pas assez valorisés ?
- Quel·le·s propositions / besoins / volontés ?

Ateliers thématiques

Table 2 : Mobilité quotidienne, adaptée et apaisée

- Vos remarques sur notre vision stratégique multimodale :
  - Points forts ?
  - Points faibles ?
- Votre ressenti sur l'avenir du point de vue de la mobilité :
  - Quelles sont vos craintes ?
  - Quels sont vos espoirs ?
- Quel·le·s propositions / besoins / volontés ?

Ateliers thématiques

Table 3 : Nature en ville et maillage écologique

- Votre vision/vos besoins par rapport à nature en ville
- Quelles mesures pour renforcer les réseaux le long des axes de mobilité douce ?
- Quel aspects pour les parcs de demain ?
- Votre vision d'une «reconversion écologique» de la ZIPLO
- Quel secteur à renforcer sur le territoire communal ?
- Comment préserver les biotopes de Plan-les-Ouates ?

Synthèse

Synthèse de la soirée et des restitutions

Prochaines étapes:

- Envoi d'un compte-rendu de la soirée aux participants
- Finalisation du projet de territoire
- Elaboration du volet opérationnel

Merci pour votre participation